

# **ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE**

## **EUROCONTROL**

- Mesures de la Commission permanente -

### **MESURE N° 05/111**

#### **portant nomination des membres du Conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL**

LA COMMISSION PERMANENTE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE,

Vu la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne "EUROCONTROL", amendée par le Protocole signé à Bruxelles le 12 février 1981, et en particulier ses articles 6.1b) et 7.3 ;

Vu l'appendice aux Statuts de l'Agence (Règlement du Fonds de pension EUROCONTROL), tel qu'il a été approuvé par la Commission permanente à sa session du 4 novembre 2004, et en particulier son article 5, paragraphes 1 et 2 ;

Vu la liste, transmise par le Directeur général de l'Agence, des candidats aux fonctions de membres du Conseil de surveillance pour représenter respectivement les États membres, le personnel de l'Agence et le Directeur général,

Sur proposition du Conseil provisoire,

PREND LA MESURE SUIVANTE :

#### **Article 1**

1. Sont désignés comme membres titulaires du Conseil de surveillance représentant les États membres :
  - Monsieur Nicholas John PERRY
  - Madame Anne-Marie RAGNARSSON
  - Monsieur Hervé TORO
2. Sont désignés comme membres suppléants du Conseil de surveillance représentant les États membres :
  - Monsieur John PERRY, suppléant de Monsieur Nicholas John PERRY
  - Monsieur Jan WINNFORS, suppléant de Madame Anne-Marie RAGNARSSON
  - Monsieur Nicolas LOCHANSKI, suppléant de Monsieur Hervé TORO

## **Article 2**

1. Sont désignés comme membre titulaire du Conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL :
  - Monsieur Adriaan HEERBAART
  - Monsieur Nick STOOP
  - Monsieur Philippe DE COUNE
  
2. Sont désignés comme membre suppléant du Conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL :
  - Monsieur Ralph CORET, suppléant de Monsieur Adriaan HEERBAART
  - Monsieur Pascal DIAS, suppléant de Monsieur Nick STOOP
  - Monsieur Paul ATTWOOD, suppléant de Monsieur Philippe DE COUNE

## **Article 3**

1. Est désigné comme membre titulaire du Conseil de surveillance représentant le Directeur général :
  - Monsieur Francisco DEL POZO, Directeur des Finances
  
2. Est désigné comme membre suppléant du Conseil de surveillance représentant le Directeur général :
  - Monsieur Volker THIEM, Directeur des Ressources Humaines

## **Article 4**

Une mesure destinée à nommer le Président du Conseil de surveillance sera soumise ultérieurement à l'approbation de la Commission permanente, suite à une proposition de désignation émanant du Président du Conseil provisoire.

## **Article 5**

La présente Mesure prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2005.

Fait à Bruxelles, le 01.08.05

Le Président de la Commission,



G. DOBRE